

-J./L./-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

Usumbura, le 13 Février 1959.-

OBJET :

N°22130/722.-

=====
Programme F.B.I. 1959.-

KIBUNGO



2008

- 1169 | P 8/02/59
2/3/59
- A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-
 - A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.-
 - Au Mwami du Ruanda à NYANZA.-
 - Au Mwami de l'Urundi à KITEGA.-
 - A Monsieur le Conseiller du Mwami du Ruanda à NYANZA.-
 - A Monsieur le Conseiller du Mwami de l'Urundi à KITEGA.-
 - A Monsieur le Procureur du Roi à USUMBURA.-
 - A Son Excellence Monseigneur BIGIRUMWAMI Vicaire Apostolique à NYUNDO (Kisenyi).-
 - A Monsieur le Révérend Pasteur EMMING Représentant des Missions protestantes à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Directeur des Services Médicaux du Ruanda-Urundi à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Chef du Service Vétérinaire à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Chef du Service de l'Enseignement à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Chef du Service Géologique à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Directeur du Plan Décennal à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Directeur de l'Agriculture et de l'Elevage à USUMBURA.-
 - A Monsieur le Conseiller Financier à USUMBURA.-
 - A Monsieur KAYUMBA, Chef en chefferie du Bumbogo en Territoire de KIGALI.-
 - A Monsieur NTIDENDEREZA, Chef en chefferie du Bwamba-Rangwe en Territoire de MUHINGA.-
 - A Monsieur SERUVUMBA J.N., Chef en chefferie du Bwishaza, en Territoire de KIBUYE.-
 - A Monsieur l'Administrateur de Territoire (TOUS) de et à KIBUNGU.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le programme F.B.I. 1959 tel qu'il a été arrêté par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

POUR LE CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES,
LE COMMISSAIRE DE DISTRICT ASSISTANT,
P. CHOTTEAU,

FONDS DU BIEN-ETRE INDIGENE Exercice 1959.

PROJET DE BUDGET POUR LE RUANDA-URUNDI.-I) ECONOMIE RURALE.A. Elevage.

1. Dispensaire-vétérinaire à Muhero-Ntyazo (Territoire de Nyanza).	723.300 Fr
2. Dispensaire-vétérinaire à Gakoma (Territoire d'Astrida).	791.400
3. Amélioration de pâturages à Nkaka (Territoire de Ngozi).	267.800
4. Dispensaire-vétérinaire à Musasa (Territoire de Rutana).	457.200

II) ACTION MEDICO-SOCIALE.A. Centre Médico-Chirurgical.

a) Hôpital de KIRINDA (achèvement) (Territoire de Kibuye).	870.300
b) Matériel à acquérir par les Services du FBI.	I.720.000

B. Dispensaires.

1. Dispensaire à Gakoma (Territoire d'Astrida).	980.000
2. Dispensaire à Kitobe (Territoire de Muhinga).	898.300
3. Dispensaire à Burara (Territoire de Muhinga).	968.300
4. Dispensaire à Bikingi (Territoire de Rutana).	843.600
Matériel à acquérir par les Services du F.B.I.	I68.000

C. Action sociale autre que celle assurée par les services du F.B.I.

Locaux pour contacts sociaux à Lubirizi et Ngagara. (Territoire d'Usumbura).	805.700
--	---------

III) ENSEIGNEMENT.A. Ecoles primaires

1. 2 écoles primaires à Lubirizi (Territoire d'Usumbura).	904.700
2. 2 écoles primaires à Maramvya (Territoire d'Usumbura).	896.600
3. 2 écoles primaires à Kinyinya (Territoire de Ruyigi).	978.500
4. 2 écoles primaires à Musasa (Territoire de Rutana).	904.100
5. 3 écoles primaires à Kihanga (Territoire de Bubanza).	1.766.300
6. 2 écoles primaires à Muramvya (Territoire de Muramvya).	904.300
Matériel à acquérir par les Services du FBI.	I.100.000

IV) SERVICE HYDROLOGIQUE.

Prévision pour la tranche de travaux décidée
pour l'exercice 1959:

	45.000.000 Fr.
Total:	61.948.400 Frs.

I. A. ELEVAGE.
 = = = =

Dispensaire vétérinaire, abattoir, séchoir à peaux et hangar à MUHERO-NTYAZO (Territoire de Nyanza)	723.300 F
Dispensaire vétérinaire à GAKOMA (Territoire d'Astrida)	791.400 F
Amélioration de pâturages à NKAKA (Territoire de Ngozi)	267.800 F
Dispensaire vétérinaire à MUSASA (Territoire de Rutana)	457.200 F

TOTAL:	2. 239.700 F
	=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire-vétérinaire,
d'un abattoir, d'un séchoir à peaux et d'un hangar pour
pesée de bétail à : 723.300 F

MUHERO-NTYAZO (C.I. Mayaga)
(Territoire de NYANZA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Les raisons pour lesquelles un type de maisons d'infirmiers, différent de celui du Congo, a été adopté au Runda-Urundi, sont exposées à la rubrique "Dispensaires médicaux" (voir dispensaires de Kitobe et Burara en Territoire de Muhinga).

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire-vétérinaire plan R.U. 395 :	103.148 F
2 maisons d'infirmiers plan F.B.I. 1337 :	283.400 F
1 kFaal plan R.U. 280 bis K :	45.039 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	6.228 F
1 hangar-abattoir plan requérant :	49.059 F
1 séchoir à peaux plan requérant :	64.112 F
1 hangar avec bascule-pèse bétail, plan du requérant :	<u>47.328 f</u>
total :	598.314 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>119.663 F</u>
total constructions :	717.977 F
ameublement dispensaire type R.U. 395 :	<u>5.340 F</u>
total général :	723.317 F
arrondi à :	723.300 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

Bénéficiaire : Circonscription Indigène .

Construction et équipement d'un dispensaire-vétérinaire à 791.400 F

GAKOMA (C.I. Buhanga-Ndara)

(Territoire d'ASTRIDA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire-vétérinaire plan R.U. 395 :	113.087 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	315.804 F
3 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	9.144 F
1 kraal plan R.U. 280 bis avec bascule :	<u>78.043 F</u>
total :	516.678 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>103.336 F</u>
total constructions :	620.014 F
dipping-tank métallique y compris transport et placement :	166.050 F
ameublement dispensaire type R.U. 395 :	<u>5.340 F</u>
total général :	791.404 F
arrondi à :	<u>791.400 F,</u> =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Décision du Conseil d'Administration:

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Amélioration de pâturages à : 267.800 F

NKAKA (C.I. Ijeri)
(Territoire de NGOZI).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande qui permettra à la fois d'assurer des pâturages améliorés pour le bétail en augmentation constante et de libérer des terres de culture pour une population très dense.

Le procès-verbal de la réunion de la Commission expose en ces termes la nature du projet :

"Un vaste terrain de 800 Ha. légèrement marécageux constitue un maigre pâturage susceptible d'être amélioré par passage d'un Weed cutter, arrachage des "Ishinge", plantation de cultures fourragères et création de paddocks. 150 Ha. déjà réalisés ont prouvé la réussite du système. Une nouvelle étendue d'environ 150 Ha. devrait être aménagée pour répondre aux besoins croissants du bétail en augmentation constante et libérer des terres de cultures pour une population à l'étroit."

.../....

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

aménagement de 135 Ha. de pâturages en paddocks de + 4 Ha. chacun :	217.750 F
plantation de 15 Ha. de cultures fourragères :	30.000 F
construction de 2 abreuvoirs :	<u>20.000 F</u>
total général :	267.750 F
arrondi à :	267.800 F, =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Réalisation en régie.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire-vétérinaire à : 457.200 F

MUSASA (C.I. Mosso-Sud)
(Territoire de RUTANA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire-vétérinaire plan R.U. 395 :	105.798 F
2 maisons d'infirmiers plan F.B.I. 1337 :	291.072 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>6.566 F</u>
total :	403.436 F
majoration de 12 % pour frais de surveillance européenne contractuelle :	<u>48.412 F</u>
total constructions :	451.848 F
ameublement dispensaire type R.U. 395 :	<u>5.340 F</u>
total général :	457.188 F
arrondi à :	457.200 F, =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Réalisation en régie avec surveillance européenne contractuelle.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

II. A. CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL.

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Hôpital rural de :	870.300 F
KIRINDA (C.I. Nyantango-Budaha).	+ achats par
(Territoire de KIBUYE).	nos services.

En sa séance du 4 novembre 1955, le Conseil d'Administration admit le principe d'une intervention du Fonds pour l'érection d'un hôpital rural à Kirinda.

Le devis des constructions de cet hôpital, élaboré par notre Service Technique, s'élevait à : 5.171.728 F, montant qui ne constituait cependant qu'une évaluation et dont le détail figure ci-après :

voie d'accès :	15.000 F
1 dispensaire plan F.B.I. 2432/8 :	637.077 F
1 maternité plan F.B.I. 2432/9-10 :	691.529 F
1 pavillon d'hospitalisation plan F.B.I. 2432/2-3bis :	603.757 F
1 bâtiment services généraux plan F.B.I. 2432/5 bis :	459.673 F
1 pavillon chirurgical plan F.B.I. 2432/4 bis :	685.416 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1325 bis :	203.093 F
1 caravansérail plan F.B.I. 2432/11 :	137.320 F
1 pavillon pour contagieux plan F.B.I. 2323 :	151.352 F
1 clôture pour dito plan F.B.I. 2436 :	10.652 F
2 pavillons sanitaires plan F.B.I. 2901 bis :	96.242 F
1 hangar-cuisine plan F.B.I. 4602 :	49.890 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	6.317 F
nivellement plate-forme :	23.165 F
1 pavillon sanitaire plan F.B.I. 2901 ter :	48.048 F
1 morgue plan F.B.I. 2432/12 :	60.683 F
passages couverts plan F.B.I. 2430/11 :	194.236 F
1 incinérateur plan F.B.I. 2905 :	5.012 F
2 maisons pour personnel auxiliaire plan F.B.I. 1325 bis :	203.094 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	6.317 F
installation groupe électrogène :	15.000 F
pose des câbles de distribution :	<u>6.900 F</u>
total :	4.309.773 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>861.955 F</u>
total constructions :	5.171.728 F

Bien que pour les maisons pour infirmiers les plan F.B.I. 1325 ait été remplacé, à la demande du Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Kuanda-Urundi, par le plan 1337 qui comprend 4 chambres à coucher et est de ce fait mieux adapté à la situation familiale des auxiliaires médicaux du Ruanda-Urundi, le montant du marché passé avec l'adjudicataire a été arrêté à : 5.136.254 F

A ce montant s'ajoutent pour :

- achat du groupe électrogène Diesel avec tableau de distribution et 230 mètres de câbles :	145.300 F
- ameublement de fabrication locale :	88.740 F
- équipement médical à acquérir par notre service des achats :	<u>1.720.000 F</u>
total :	7.090.294 F
arrondi à :	7.090.300 F,

.../...

L'installation de l'eau sera réalisée par la Mission Hydrologique dans le cadre des crédits alloués à celle-ci pour le Ruanda-Urundi.

Une première tranche de 3.000.000 F ayant été inscrite au budget de 1956 et une deuxième de 1.500.000 F à celui de 1957, nous proposons au Conseil, conformément à l'avis de la Commission Régionale, de porter au budget de 1959 le crédit de 870.300 F, montant nécessaire à l'achèvement des constructions ainsi qu'à l'achat du groupe électrogène et de l'ameublement de fabrication locale.

Equipement médical dont coût évalué à 1.720.000 F inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

B. DISPENSAIRES.
= = = = =

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire à :	<u>980.000 F</u>
GAKOMA (C.I. du Buhanga)	+ achats par
(Territoire d'ASTRIDA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	409.154 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	315.804 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>12.192 F</u>
total :	737.150 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>147.430 F</u>
total constructions :	884.580 F
ameublement dispensaire type 2223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	895.020 F
arrondi à :	895.000 F
approvisionnement en eau (question à réétudier)	
inscription de principe :	<u>85.000 F</u>
total global :	<u>980.000 F,</u> =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Equipement médical type F.B.I. ainsi que 20 lits type dispensaire inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement de 2 dispensaires à :	<u>1.866.600 F</u>
KITOBE et BURARA (C.I. Bwambarangwe-Busoni)	+ achats par
(Territoire de MUHINGA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement ces demandes.

A la demande du Gouverneur du Ruanda-Urundi appuyée par le Gouverneur Général, des plans de dispensaires plus vastes que ceux prévus au Congo Belge ont été établis tenant compte de la très forte densité de la population et, par conséquent, de la fréquentation beaucoup plus élevée de ces dispensaires.

Il est prévu pour la même raison 2 habitations, l'une pour un assistant médical et l'autre pour un infirmier; les plans ont été adaptés en tenant compte de leur situation familiale (moyenne de six enfants) et du climat.

Les devis, revus par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établissent comme suit :

KITOBE.

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	416.184 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	310.914 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>12.760 F</u>
total :	739.858 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>147.972 F</u>
total constructions :	887.830 F
ameublement dispensaire type 2223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	898.270 F
arrondi à :	898.300 F,
	=====

BURARA.

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	436.937 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	347.966 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>13.300 F</u>
total :	798.203 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>159.641 F</u>
total constructions :	957.844 F
ameublement dispensaire type 223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	968.284 F
arrondi à :	968.300 F
	- - - - -

R E C A P I T U L A T I O N .

KITOBE	898.300 F
BURARA	<u>968.300 F</u>
	1.866.600 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Equipement médical type F.B.I. ainsi que 40 lits type dispensaire inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

DISPENSAIRES.
= = = = =

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction et équipement d'un dispensaire à :</u>	<u>843.600 F</u>
BIKINGI (C.I. Mosso-Sud)	+ achats par
(Territoire de RUTANA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	407.465 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	323.284 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>13.148 F</u>
total :	743.897 F
majoration de 12 % pour surveillance européenne contractuelle :	<u>89.268 F</u>
total constructions :	833.165 F
ameublement dispensaire type 2223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	843.605 F
arrondi à :	843.600 F, =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Réalisation en régie avec surveillance européenne contractuelle.

Equipement médical type F.B.I. ainsi que 20 lits type dispensaire inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget 1959.

Matériel non technique.

1 dispensaire en Territoire d'Astrida à :	42.000 F
- GAKOMA (20 lits)	
2 dispensaires en Territoire de Muhinga à :	
- KITOBE (20 lits)	42.000 F
- BURARA (20 lits)	42.000 F
1 dispensaire en Territoire de Rutana à	
- BIKINGI (20 lits)	<u>42.000 F</u>
total :	168.000 F, =====

.../...

C. ACTION SOCIALE AUTRE QUE CELLE ASSUREE
 PAR LES SERVICES DU F.B.I.
 = = = = =

Locaux pour contacts sociaux à LUBIRIZI ET NGAGARA (Territoire d'Usumbura	805.700
TOTAL :	<u>805.700</u> =====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et ameublement de locaux pour contacts sociaux à : 805.700 F
 LUBIRIZI et NGAGARA (C.I. Mushasha Centre)
 (Territoire d'USUMBURA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement ces demandes. Ces formations, destinées aux paysannats de la Ruzizi, seront desservies par des monitrices sociales autochtones sous la direction du personnel du Service Social du Gouvernement.

Les devis, revus par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établissent comme suit :

<u>LUBIRIZI :</u>	
1 local social plan F.B.I. 7307 :	144.344 F
1 buanderie plan F.B.I. 7306 :	84.304 F
1 maison pour 2 monitrices plan F.B.I. 1336 :	91.863 F
3 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>9.375 F</u>
total :	329.886 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>65.977 F</u>
total constructions :	395.863 F
ameublement local social type 7307 :	9.000 F
ameublement buanderie type 7306 :	<u>1.920 F</u>
total général :	406.783 F
arrondi à :	<u>406.800 F</u> -----
<u>NGAGARA :</u>	
1 local social plan F.B.I. 7307 :	141.497 F
1 buanderie plan F.B.I. 7306 :	82.747 F
1 maison pour 2 monitrices plan F.B.I. 1336 :	89.710 F
3 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>9.345 F</u>
total :	323.299 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>64.660 F</u>
total constructions :	387.959 F

ameublement local social type 7307 :	9.000 F
ameublement buanderie type 7306 :	<u>1.920 F</u>
total général :	398.879 F
arrondi à :	<u>398.900 F</u>

R E C A P I T U L A T I O N .

LUBIRIZI	406.800 F
NGAGARA	<u>398.900 F</u>
	805.700 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer. Décision du Conseil d'Administration: Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

III. ENSEIGNEMENT .

4 écoles primaires à LUBIRIZI (2) et MARAMVYA (2) (Territoire d'Usumbura)	1 .801.300
2 écoles primaires à KINYINYA (Territoire de Ruyigi)	978.500
2 écoles primaires à MUSASA (Territoire de RUTANA)	904.100
3 écoles primaires à KIHANGA (Territoire de Bubanza)	1 .766.300
2 écoles primaires à MURAMVYA (Territoire de Muramvya)	904.300
Matériel à acquérir par les services du F.B.I.	1.100.000

ECOLEES PRIMAIRES

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction et équipement de 4 écoles primaires en C.I. Mushasha-Centre dont :</u>	<u>1 .801.300 F</u>
2 à LUBIRIZI et 2 à MARAMVYA (Territoire d'USUMBURA).	+ achats par nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement ces demandes concernant le paysannat de la Ruzizi.

Le projet relatif à LUBIRIZI vise au remplacement d'une école en pisé menaçant ruine.

Le devis des travaux, revu par notre service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

.../...

LUBIRIZI.

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	460.609 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	215.736 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>39.804 F</u>
total :	716.149 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>143.230 F</u>
total constructions :	859.379 F
ameublement école type F.B.I. 3106 :	20.160 F
ameublement école type F.B.I. 4104 :	12.960 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	<u>9.000 F</u>
total général :	904.699 F
arrondi à :	<u>904.700 F</u>
	- - - - -

MARAMVYA.

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	455.993 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	213.592 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>39.780 F</u>
total :	709.365 F

majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>141.873 F</u>
total constructions :	851.238 F
ameublement école type F.B.I. 3106 :	20.160 F
ameublement école type F.B.I. 4104 :	12.960 F
matériel didactique école 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école 4 classes (2ème degré) :	<u>9.000 F</u>
total général :	896.558 F
arrondi à :	<u>896.600 F</u>
	- - - - -

R E C A P I T U L A T I O N .

LUBIRIZI	904.700 F
MARAMVYA	<u>896.600 F</u>
	1.801.300 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

300 pupitres doubles avec sièges inclus sous
rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent
littera. Décision du Conseil d'Administration: Inscription du projet,
tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

ECOLES PRIMAIRES.

=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction et équipement de 2 écoles primaires à :</u>	978.500 F
<u>KINYINYA (C.I. Mosso-Nord)</u>	+ achats par
<u>(Territoire de RUYIGI)</u>	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit:

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	504.725 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	235.471 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>37.488 F</u>
total :	777.684 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>155.537 F</u>
total constructions :	933.221 F
ameublement école type 3106 :	20.160 F
ameublement école type 4104 :	12.960 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	9.000 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	<u>3.200 F</u>
total général :	978.541 F
arrondi à :	<u>978.500 F</u>
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

150 pupitres doubles avec sièges inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

ECOLIS PRIMAIRES.
=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction et équipement de 2 écoles à :</u>	904.100 F
MUSASA (C.I. Mosso-Sud)	+ achats par
(Territoire de RUTANA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le projet initial comportait la construction de 12 classes mais ce nombre fut ramené à six afin de permettre de subsidier, dans les limites du quota alloué au Ruanda-Urundi, la réalisation d'une école à Kinyinya en Territoire de Ruyigi.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

.../...

1 école à 4 classes, plan F.B.I. 3106 bis modifié :	462.680 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	215.660 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	37.296 F
total :	715.636 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	143.127 F
total constructions :	858.763 F
ameublement école type 3106 :	20.160 F
ameublement école type 4104 :	12.960 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	9.000 F
total général :	904.083 F
arrondi à :	904.100 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

150 pupitres doubles avec sièges inclus sous
rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent
littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini
ci-dessus, au budget de 1959.

ECOLES PRIMAIRES.

=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction de 3 écoles primaires à :</u>	1.766.300 F
KIHANGA (C.I. Mushasha-Nord)	+ achats par
(Territoire de BUBANZA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir
favorablement cette demande qui concerne des paysannats.

Le devis des travaux, revu par notre Service
Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

2 écoles à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis :	1.083.718 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis :	253.352 F
20 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	74.446 F
total :	1.411.516 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	282.303 F
total constructions :	1.693.819 F
2 ameublements école type 3106 :	40.320 F
1 ameublement école type 4104 :	12.960 F
matériel didactique 5 casses du 1er degré :	8.000 F
matériel didactique 5 classes du 2ème degré :	11.200 F
total général :	1.766.299 F
arrondi à :	1.766.300 F
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

250 pupitres doubles avec sièges inclus
sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du
présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini
ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement de 2 écoles primaires à :	904.300 F
<u>MURAMVYA (C.I. Muramvya)</u>	+ achats par
(Territoire de MURAMVYA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande qui, originellement, concernait la localité de Renga. Le Conseil Général du Ruanda-Urundi, approuvé par le Vice-Gouverneur Général, ayant émis le désir que cette école, pour des facilités de fonctionnement, soit rapprochée de Muramvya, c'est cette localisation qui a été adoptée. Cet établissement scolaire sera cependant construit nettement en dehors du poste, sur terres indigènes ou domaniales et au profit exclusif des populations rurales.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	462.375 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	216.500 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>36.972 F</u>
total :	715.847 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>143.169 F</u>
total constructions :	859.016 F
ameublement école type 3106 :	20.160 F
ameublement école type 410+ :	12.960 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	<u>9.000 F</u>
total général :	904.336 F
arrondi à :	904.300 F
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

150 pupitres doubles avec sièges inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

IV) SERVICE HYDROLOGIQUE.

Prévision pour la tranche de travaux décidée pour l'exercice 1959 :	45.000.000 F
total :	45.000.000 F,
	=====

=====

FONDS DU BIEN-ETRE INDIGENE Exercice 1959.

PROJET DE BUDGET POUR LE RUANDA-URUNDI.-

I) ECONOMIE RURALE.A. Elevage.

1. Dispensaire-vétérinaire à Muhero-Ntyazo (Territoire de Nyanza).	723.300 Fr
2. Dispensaire-vétérinaire à Gakoma (Territoire d'Astrida).	791.400
3. Amélioration de pâturages à Nkaka (Territoire de Ngozi).	267.800
4. Dispensaire-vétérinaire à Musasa (Territoire de Rutana).	457.200

II) ACTION MEDICO-SOCIALE.A. Centre Médico-Chirurgical.

a) Hôpital de KIRINDA (achèvement) (Territoire de Kibuye).	870.300
b) Matériel à acquérir par les Services du FBI.	I.720.000

B. Dispensaires.

1. Dispensaire à Gakoma (Territoire d'Astrida).	980.000
2. Dispensaire à Kitobe (Territoire de Muhinga).	898.300
3. Dispensaire à Burara (Territoire de Muhinga).	968.300
4. Dispensaire à Bikingi (Territoire de Rutana).	843.600
Matériel à acquérir par les Services du F.B.I.	I68.000

C. Action sociale autre que celle assurée par les services du F.B.I.

Locaux pour contacts sociaux à Lubirizi et Ngagara. (Territoire d'Usumbura).	805.700
--	---------

III) ENSEIGNEMENT.A. Ecoles primaires

1. 2 écoles primaires à Lubirizi (Territoire d'Usumbura).	904.700
2. 2 écoles primaires à Maramvya (Territoire d'Usumbura).	896.600
3. 2 écoles primaires à Kinyinya (Territoire de Ruyigi).	978.500
4. 2 écoles primaires à Musasa (Territoire de Rutana).	904.100
5. 3 écoles primaires à Kihanga (Territoire de Bubanza).	1.766.300
6. 2 écoles primaires à Muramvya (Territoire de Muramvya).	904.300
Matériel à acquérir par les Services du FBI.	I.100.000

IV) SERVICE HYDROLOGIQUE.

Prévision pour la tranche de travaux décidée
pour l'exercice 1959:

	45.000.000 Fr.
Total:	61.948.400 Frs.

I. A. ELEVAGE.
 = = = =

Dispensaire vétérinaire, abattoir, séchoir à peaux et hangar à MUHERO-NTYAZO (Territoire de Nyanza)	723.300 F
Dispensaire vétérinaire à GAKOMA (Territoire d'Astrida)	791.400 F
Amélioration de pâturages à NKAKA (Territoire de Ngozi)	267.800 F
Dispensaire vétérinaire à MUSASA (Territoire de Rutana)	457.200 F

TOTAL:	2. 239.700 F =====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire-vétérinaire, d'un abattoir, d'un séchoir à peaux et d'un hangar pour pesée de bétail à : 723.300 F

MUHERO-NTYAZO (C.I. Mayaga)
 (Territoire de NYANZA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Les raisons pour lesquelles un type de maisons d'infirmiers, différent de celui du Congo, a été adopté au Ruanda-Urundi, sont exposées à la rubrique "Dispensaires médicaux" (voir dispensaires de Kitobe et Burara en Territoire de Muhinga).

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire-vétérinaire plan R.U. 395 :	103.148 F
2 maisons d'infirmiers plan F.B.I. 1337 :	283.400 F
1 kPaal plan R.U. 280 bis K :	45.039 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	6.228 F
1 hangar-abattoir plan requérant :	49.059 F
1 séchoir à peaux plan requérant :	64.112 F
1 hangar avec bascule-pèse bétail, plan du requérant :	<u>47.328 f</u>
total :	598.314 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>119.663 F</u>
total constructions :	717.977 F
ameublement dispensaire type R.U. 395 :	<u>5.340 F</u>
total général :	723.317 F
arrondi à :	723.300 F, =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

Bénéficiaire : Circonscription Indigène .

Construction et équipement d'un dispensaire-vétérinaire à 791.400 F

GAKOMA (C.I. Buhanga-Ndara)

(Territoire d'ASTRIDA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire-vétérinaire plan R.U. 395 :	113.087 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	315.804 F
3 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	9.144 F
1 kraal plan R.U. 280 bis avec bascule :	<u>78.043 F</u>
total :	516.678 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>103.336 F</u>
total constructions :	620.014 F
dipping-tank métallique y compris transport et placement :	166.050 F
ameublement dispensaire type R.U. 395 :	<u>5.340 F</u>
total général :	791.404 F
arrondi à :	<u>791.400 F,</u> =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Décision du Conseil d'Administration:

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Amélioration de pâturages à : 267.800 F

NKAKA (C.I. Ijeri)
(Territoire de NGOZI).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande qui permettra à la fois d'assurer des pâturages améliorés pour le bétail en augmentation constante et de libérer des terres de culture pour une population très dense.

Le procès-verbal de la réunion de la Commission expose en ces termes la nature du projet :

"Un vaste terrain de 800 Ha. légèrement marécageux constitue un maigre pâturage susceptible d'être amélioré par passage d'un Weed cutter, arrachage des "Ishinge", plantation de cultures fourragères et création de paddocks. 150 Ha. déjà réalisés ont prouvé la réussite du système. Une nouvelle étendue d'environ 150 Ha. devrait être aménagée pour répondre aux besoins croissants du bétail en augmentation constante et libérer des terres de cultures pour une population à l'étroit."

.../....

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

aménagement de 135 Ha. de pâturages en paddocks	217.750 F
de + 4 Ha. chacun :	30.000 F
plantation de 15 Ha. de cultures fourragères :	20.000 F
construction de 2 abreuvoirs :	<u>20.000 F</u>
total général :	267.750 F
arrondi à :	267.800 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Réalisation en régie.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire-vétérinaire à : 457.200 F

MUSASA (C.I. Mosso-Sud)
(Territoire de RUTANA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire-vétérinaire plan R.U. 395 :	105.798 F
2 maisons d'infirmiers plan F.B.I. 1337 :	291.072 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>6.566 F</u>
total :	403.436 F
majoration de 12 % pour frais de surveillance	
européenne contractuelle :	<u>48.412 F</u>
total constructions :	451.848 F
ameublement dispensaire type R.U. 395 :	<u>5.340 F</u>
total général :	457.188 F
arrondi à :	457.200 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Réalisation en régie avec surveillance européenne contractuelle.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

II. A. CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL.

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Hôpital rural de :	870.300 F
KIRINDA (C.I. Nyantango-Budaha).	+ achats par
(Territoire de KIBUYE).	nos services.

En sa séance du 4 novembre 1955, le Conseil d'Administration admit le principe d'une intervention du Fonds pour l'érection d'un hôpital rural à Kirinda.

Le devis des constructions de cet hôpital, élaboré par notre Service Technique, s'élevait à : 5.171.728 F, montant qui ne constituait cependant qu'une évaluation et dont le détail figure ci-après :

voie d'accès :	15.000 F
1 dispensaire plan F.B.I. 2432/8 :	637.077 F
1 maternité plan F.B.I. 2432/9-10 :	691.529 F
1 pavillon d'hospitalisation plan F.B.I. 2432/2-3bis :	603.757 F
1 bâtiment services généraux plan F.B.I. 2432/5 bis :	459.673 F
1 pavillon chirurgical plan F.B.I. 2432/4 bis :	685.416 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1325 bis :	203.093 F
1 caravansérail plan F.B.I. 2432/11 :	137.320 F
1 pavillon pour contagieux plan F.B.I. 2323 :	151.352 F
1 clôture pour dito plan F.B.I. 2436 :	10.652 F
2 pavillons sanitaires plan F.B.I. 2901 bis :	96.242 F
1 hangar-cuisine plan F.B.I. 4602 :	49.890 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	6.317 F
nivellement plate-forme :	23.165 F
1 pavillon sanitaire plan F.B.I. 2901 ter :	48.048 F
1 morgue plan F.B.I. 2432/12 :	60.683 F
passages couverts plan F.B.I. 2430/11 :	194.236 F
1 incinérateur plan F.B.I. 2905 :	5.012 F
2 maisons pour personnel auxiliaire plan F.B.I. 1325 bis :	203.094 F
2 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	6.317 F
installation groupe électrogène :	15.000 F
pose des câbles de distribution :	<u>6.900 F</u>
total :	4.309.773 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>861.955 F</u>
total constructions :	5.171.728 F

Bien que pour les maisons pour infirmiers les plan F.B.I. 1325 ait été remplacé, à la demande du Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Kuanda-Urundi, par le plan 1337 qui comprend 4 chambres à coucher et est de ce fait mieux adapté à la situation familiale des auxiliaires médicaux du Kuanda-Urundi, le montant du marché passé avec l'adjudicataire a été arrêté à : 5.136.254 F

A ce montant s'ajoutent pour :

- achat du groupe électrogène Diesel avec tableau de distribution et 230 mètres de câbles :	145.300 F
- aménagement de fabrication locale :	88.740 F
- équipement médical à acquérir par notre service des achats :	<u>1.720.000 F</u>
total :	7.090.294 F
arrondi à :	7.090.300 F,

.../...

L'installation de l'eau sera réalisée par la Mission Hydrologique dans le cadre des crédits alloués à celle-ci pour le Ruanda-Urundi.

Une première tranche de 3.000.000 F ayant été inscrite au budget de 1956 et une deuxième de 1.500.000 F à celui de 1957, nous proposons au Conseil, conformément à l'avis de la Commission Régionale, de porter au budget de 1959 le crédit de 870.300 F, montant nécessaire à l'achèvement des constructions ainsi qu'à l'achat du groupe électrogène et de l'ameublement de fabrication locale.

Equipement médical dont coût évalué à 1.720.000 F inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

B. DISPENSAIRES.
=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire à :	<u>980.000 F</u>
GAKOMA (C.I. du Buhanga)	+ achats par
(Territoire d'ASTRIDA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	409.154 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	315.804 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>12.192 F</u>
total :	737.150 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>147.430 F</u>
total constructions :	884.580 F
ameublement dispensaire type 2223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	895.020 F
arrondi à :	895.000 F
approvisionnement en eau (question à réétudier)	
inscription de principe :	<u>85.000 F</u>
total global :	980.000 F, =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Equipement médical type F.B.I. ainsi que 20 lits type dispensaire inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement de 2 dispensaires à :	<u>1.866.600 F</u>
KITOBE et BURARA (C.I. Bwambarangwe-Busoni)	+ achats par
(Territoire de MUHINGA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement ces demandes.

A la demande du Gouverneur du Ruanda-Urundi appuyée par le Gouverneur Général, des plans de dispensaires plus vastes que ceux prévus au Congo Belge ont été établis tenant compte de la très forte densité de la population et, par conséquent, de la fréquentation beaucoup plus élevée de ces dispensaires.

.../...

Il est prévu pour la même raison 2 habitations, l'une pour un assistant médical et l'autre pour un infirmier; les plans ont été adaptés en tenant compte de leur situation familiale (moyenne de six enfants) et du climat.

Les devis, revus par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établissent comme suit :

KITOBE.

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	416.184 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	310.914 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>12.760 F</u>
total :	739.858 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>147.972 F</u>
total constructions :	887.830 F
ameublement dispensaire type 2223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	898.270 F
arrondi à :	898.300 F, =====

BURARA.

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	436.937 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	347.966 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>13.300 F</u>
total :	798.203 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>159.641 F</u>
total constructions :	957.844 F
ameublement dispensaire type 223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	968.284 F
arrondi à :	968.300 F -----

R E C A P I T U L A T I O N .

KITOBE	898.300 F
BURARA	<u>968.300 F</u>
	1.866.600 F, =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Equipement médical type F.B.I. ainsi que 40 lits type dispensaire inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

DISPENSAIRES.
=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement d'un dispensaire à :	<u>843.600 F</u>
BIKINGI (C.I. Mosso-Sud)	+ achats par
(Territoire de RUTANA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 dispensaire plan F.B.I. 2223 - 2224 :	407.465 F
2 maisons pour infirmiers plan F.B.I. 1337 :	323.284 F
4 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>13.148 F</u>
total :	743.897 F .
majoration de 12 % pour surveillance européenne contractuelle :	<u>89.268 F</u>
total constructions :	833.165 F
ameublement dispensaire type 2223 - 2224 :	<u>10.440 F</u>
total général :	843.605 F
arrondi à :	<u>843.600 F,</u> =====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

Réalisation en régie avec surveillance européenne contractuelle.

Equipement médical type F.B.I. ainsi que 20 lits type dispensaire inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget 1959.

Matériel non technique.

1 dispensaire en Territoire d'Astrida à :	42.000 F
- GAKOMA (20 lits)	
2 dispensaires en Territoire de Muhinga à :	
- KITOBE (20 lits)	42.000 F
- BURARA (20 lits)	42.000 F
1 dispensaire en Territoire de Rutana à	
- BIKINGI (20 lits)	<u>42.000 F</u>
total :	168.000 F, =====

.../...

C. ACTION SOCIALE AUTRE QUE CELLE ASSUREE
 PAR LES SERVICES DU F.B.I.
 = = = = =

Locaux pour contacts sociaux à LUBIRIZI ET NGAGARA (Territoire d'Usumbura)	805.700
TOTAL :	<u>805.700</u> =====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et ameublement de locaux pour contacts sociaux à : 805.700 F
 LUBIRIZI et NGAGARA (C.I. Mushasha Centre)
 (Territoire d'USUMBURA).

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement ces demandes. Ces formations, destinées aux paysannats de la Ruzizi, seront desservies par des monitrices sociales autochtones sous la direction du personnel du Service Social du Gouvernement.

Les devis, revus par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établissent comme suit :

<u>LUBIRIZI :</u>	
1 local social plan F.B.I. 7307 :	144.344 F
1 buanderie plan F.B.I. 7306 :	84.304 F
1 maison pour 2 monitrices plan F.B.I. 1336 :	91.863 F
3 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>9.375 F</u>
total :	329.886 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>65.977 F</u>
total constructions :	395.863 F
ameublement local social type 7307 :	9.000 F
ameublement buanderie type 7306 :	<u>1.920 F</u>
total général :	406.783 F
arrondi à :	<u>406.800 F</u> -----
<u>NGAGARA :</u>	
1 local social plan F.B.I. 7307 :	141.497 F
1 buanderie plan F.B.I. 7306 :	82.747 F
1 maison pour 2 monitrices plan F.B.I. 1336 :	89.710 F
3 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>9.345 F</u>
total :	323.299 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>64.660 F</u>
total constructions :	387.959 F

.../...

ameublement local social type 7307 :	9.000 F
ameublement buanderie type 7306 :	<u>1.920 F</u>
total général :	398.879 F
arrondi à :	<u>398.900 F</u>

R E C A P I T U L A T I O N .

LUBIRIZI	406.800 F
NGAGARA	<u>398.900 F</u>
	805.700 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer. Décision du Conseil d'Administration: Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

III. ENSEIGNEMENT .

4 écoles primaires à LUBIRIZI (2) et MARAMVYA (2) (Territoire d'Usumbura)	1 .801.300
2 écoles primaires à KINYINYA (Territoire de Ruyigi)	978.500
2 écoles primaires à MUSASA (Territoire de RUTANA)	904.100
3 écoles primaires à KIHANGA (Territoire de Bubanza)	1 .766.300
2 écoles primaires à MURAMVYA (Territoire de Muramvya)	904.300
Matériel à acquérir par les services du F.B.I.	1.100.000

ECOLES PRIMAIRES

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction et équipement de 4 écoles primaires en C.I. Mushasha-Centre dont :</u>	<u>1 .801.300 F</u>
2 à LUBIRIZI et 2 à MARAMVYA (Territoire d'USUMBURA).	+ achats par nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement ces demandes concernant le paysannat de la Ruzizi.

Le projet relatif à LUBIRIZI vise au remplacement d'une école en pisé menaçant ruine.

Le devis des travaux, revu par notre service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

.../...

LUBIRIZI.

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	460.609 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	215.736 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>39.804 F</u>
total :	716.149 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>143.230 F</u>
total constructions :	859.379 F
ameublement école type F.B.I. 3106 :	20.160 F
ameublement école type F.B.I. 4104 :	12.960 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	<u>9.000 F</u>
total général :	904.699 F
arrondi à :	<u>904.700 F</u>
	- - - - -

MARAMVYA.

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	455.993 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	213.592 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>39.780 F</u>
total :	709.365 F

majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>141.873 F</u>
total constructions :	851.238 F
ameublement école type F.B.I. 3106 :	20.160 F
ameublement école type F.B.I. 4104 :	12.960 F
matériel didactique école 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école 4 classes (2ème degré) :	<u>9.000 F</u>
total général :	896.558 F
arrondi à :	<u>896.600 F</u>
	- - - - -

R E C A P I T U L A T I O N .

LUBIRIZI	904.700 F
MARAMVYA	<u>896.600 F</u>
	1.801.300 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

300 pupitres doubles avec sièges inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera. Décision du Conseil d'Administration: Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

ECOLES PRIMAIRES.
= = = = =

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement de 2 écoles primaires à : 978.500 F
KINYINYA (C.I. Mosso-Nord) + achats par
(Territoire de RUYIGI) nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit:

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	504.725 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	235.471 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	37.488 F
total :	777.684 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	155.537 F
total constructions :	933.221 F
ameublement école type 3106 :	20.160 F
ameublement école type 4104 :	12.960 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	9.000 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200 F
total général :	978.541 F
arrondi à :	978.500 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

150 pupitres doubles avec sièges inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

ECOLIS PRIMAIRES.

=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement de 2 écoles à : 904.100 F
MUSASA (C.I. Mosso-Sud) + achats par
(Territoire de RUTANA). nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande.

Le projet initial comportait la construction de 12 classes mais ce nombre fut ramené à six afin de permettre de subsidier, dans les limites du quota alloué au Ruanda-Urundi, la réalisation d'une école à Kinyinya en Territoire de Ruyigi.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

.../...

1 école à 4 classes, plan F.B.I. 3106 bis modifié :	462.680 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	215.660 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	37.296 F
total :	715.636 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	143.127 F
total constructions :	858.763 F
ameublement école type 3106 :	20.160 F
ameublement école type 4104 :	12.960 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200 F
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	9.000 F
total général :	904.083 F
arrondi à :	904.100 F,
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

150 pupitres doubles avec sièges inclus sous
rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent
littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini
ci-dessus, au budget de 1959.

ECOLES PRIMAIRES.

=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

<u>Construction de 3 écoles primaires à :</u>	1.766.300 F
<u>KIHANGA (C.I. Mushasha-Nord)</u>	+ -achats par
(Territoire de BUBANZA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir
favorablement cette demande qui concerne des paysannats.

Le devis des travaux, revu par notre Service
Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

2 écoles à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis :	1.083.718 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis :	- 253.352 F
20 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	74.446 F
total :	1.411.516 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	- 282.303 F
total constructions :	1.693.819 F
2 ameublements école type 3106 :	- 40.320 F
1 ameublement école type 4104 :	12.960 F
matériel didactique 5 casses du 1er degré :	8.000 F
matériel didactique 5 classes du 2ème degré :	11.200 F
total général :	1.766.299 F
arrondi à :	1.766.300 F
	=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

250 pupitres doubles avec sièges inclus
sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du
présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini
ci-dessus, au budget de 1959.

.../...

=====

Bénéficiaire : Circonscription Indigène.

Construction et équipement de 2 écoles primaires à :	904.300 F
MURAMVYA (C.I. Muramvya)	+ achats par
(Territoire de MURAMVYA).	nos services.

La Commission Régionale propose d'accueillir favorablement cette demande qui, originellement, concernait la localité de Renga. Le Conseil Général du Ruanda-Urundi, approuvé par le Vice-Gouverneur Général, ayant émis le désir que cette école, pour des facilités de fonctionnement, soit rapprochée de Muramvya, c'est cette localisation qui a été adoptée. Cet établissement scolaire sera cependant construit nettement en dehors du poste, sur terres indigènes ou domaniales et au profit exclusif des populations rurales.

Le devis des travaux, revu par notre Service Technique avec l'accord du requérant, s'établit comme suit :

1 école à 4 classes plan F.B.I. 3106 bis modifié :	462.375 F
1 école à 2 classes plan F.B.I. 4104 bis modifié :	216.500 F
12 W.C. amovibles plan F.B.I. 2906 bis :	<u>36.972 F</u>
total :	715.847 F
majoration de 20 % pour recours à l'entreprise privée :	<u>143.169 F</u>
total constructions :	859.016 F
ameublement école type 3106 :	20.160 F
ameublement école type 410+ :	12.960 F
matériel didactique école à 2 classes (1er degré) :	3.200
matériel didactique école à 4 classes (2ème degré) :	<u>9.000 F</u>
total général :	904.336 F
arrondi à :	<u>904.300 F</u>

=====

montant que nous proposons au Conseil d'allouer.

150 pupitres doubles avec sièges inclus sous rubrique "Matériel à acquérir par nos services" in fine du présent littera.

Décision du Conseil d'Administration :

Inscription du projet, tel qu'il est défini ci-dessus, au budget de 1959.

IV) SERVICE HYDROLOGIQUE.

Prévision pour la tranche de travaux décidée pour l'exercice 1959 :	<u>45.000.000 F</u>
total :	45.000.000 F,

=====